

Lundi 5 Mars 2012

---

Présents :

La directrice : Karen PAUMIER

Les enseignants : Pauline  
HAMELIN, Magali CHEVALLIER,  
Annie FOSSE, Céline GERARD,  
Benoît HUET, Laurence  
CHAUSSINAND.

Les représentants des parents

d'élèves : Mr MOREL, Mme RAUX  
Mme FERRARI, Mme LEGER, Mme OLONDE,  
Mme GOUESLARD

Les représentants de la mairie : Mr MERCIER

Le DDEN : Mr HAVAS

Excusés :

L'inspectrice de l'éducation nationale : Mme BERNARD

Mme GESLIN, conseillère municipale

Mme PICHEREAU, parent élue

Mme COUSIN, parent élue

Ordre du jour :

- Budget
- Coopérative
- Entrées en 6<sup>ème</sup>
- Rentrée 2012/2013
- Projets pédagogiques
- Horaires garderie et centre de loisirs

1. Budget :

Nous avons fait une demande de budget à la mairie fin 2011 pour l'année 2012, nous avons eu des réponses positives concernant les investissements.

- Fonctionnement : 8000 €
- Investissement :
  - Renouvellement des anciennes tables et chaises
  - 30 tables réglables pour 1830 €
  - 30 chaises réglables pour 975 €
  - 30 casiers pour 627, 90 €
  - 1 téléphone sans fil, deux combinés, avec une portée suffisamment importante et une fonction répondeur
  - 1 vidéo-projecteur
  - 40 blouses peinture pour 208,10 €
  - 1 vélo pour 286 €

## 2. Coopérative scolaire :

Recettes : - Marché de Noël : 320 €  
- Photographie scolaire : 772 €  
- Cotisations coopérative : 780 €  
- Vide-grenier : 220 €

Dépenses : - Spectacle de La Luciole : 164 €  
- Expo et ateliers à Vivoin : 180 €

Les transports à La Luciole, à Ancinnes pour la rencontre Lutte n'ont pas encore été facturés.

Nous nous sommes réunis avec l'APE au début de l'année et avons décidé que la coopérative financerait tous les transports concernant les spectacles et rencontres sportives, l'APE prendra en charge les grandes sorties de fin d'année, en nous accordant une subvention de 3000 euros.

Au début de l'année, la mairie nous a accordé une subvention pour le transport à la patinoire, à hauteur de 750 euros.

## 3. Entrées en 6<sup>ème</sup> :

Notre collège de secteur est le collège Louise Michel.

Pour toute demande autre que le collège de secteur du domicile de l'élève, une demande d'assouplissement scolaire a été faite. Pour cette année, nous avons effectué 16 dérogations.

Il y a 5 élèves qui devraient aller au collège Louise Michel,

4 au collège Racine, 3 CHAM + 1 BASKET

1 au collège Balzac,

13 à Ancinnes,

1 à Saint-François, dans le privé.

Pour votre information, les évaluations nationales concernant les CM2 auront lieu cette année, en même temps que celles des CE1, en mai, du 21 au 25 mai. Les parents seront informés des résultats de leur enfant au mois de juin par l'enseignant de la classe.

## 4. Rentrée 2012/2013 :

Notre école subit une mesure de fermeture de classe, alors que les chiffres remontés à l'inspection sont au-dessus du seuil de fermeture.

Nous espérons une réouverture de classe en septembre. Celle-ci ne sera possible qu'en communiquant les chiffres des effectifs régulièrement auprès de l'inspection.

Cela sous-entend que l'équipe enseignante va réfléchir à deux répartitions des élèves pour la rentrée.

Prévisions d'effectifs : 160 élèves

Par niveaux :

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 16 | 23 | 20 | 14 | 23  | 18  | 25  | 21  |

Cela fera une moyenne de 26 à 27 élèves par classe pour 6 classes.

Si nous réouvrons à 7 classes, cela ferait une moyenne de 22 à 23 élèves par classe.

Dans le cas où nous aurions nos 7 classes, nous accueillerions les Toutes Petites Sections, la moyenne des classes serait de 24 à 25 élèves.

L'accueil des TPS (actuellement 14 sur la liste dont je dispose) ne se fera pas si nous restons à 6 classes, nous aurions une moyenne par classe de 28 à 29 élèves. Cela charge vraiment les classes.

De plus, dans les TPS à venir, nous avons beaucoup de frères et sœurs déjà scolarisés sur l'école.

L'année prochaine, nous aurons un départ de 21 CM2 pour une rentrée de 14 PS (à l'heure actuelle), cela nous fera perdre 7 élèves sur notre effectif.

Nous serons alors à 153 élèves. Nous serons alors sous le seuil de fermeture, à moins d'avoir une dizaine d'inscriptions supplémentaires.

Nous passerons alors à 6 classes, mais nous sommes encore bien au dessus du seuil (130 : seuil de fermeture pour 5 classes).

Nous observons donc que l'accueil des TPS ne se justifie pas suffisamment.

Les parents d'élèves, ainsi que le DDEN expriment leur incompréhension quant à la décision de fermeture, car la règle des seuils de fermeture n'a pas été suivie. Les chiffres annoncés n'ont pas été retenus, le DDEN précise qu'il y aura d'autres CDEN dans l'année.

La mairie a envoyé un courrier au Directeur d'Académie, les parents élus vont également lui adresser un courrier.

La directrice relancera une campagne d'inscriptions courant mai, car les parents ont souvent plus l'habitude de se manifester auprès des écoles à cette période.

Le Directeur d'Académie se tient à l'écoute concernant l'évolution des effectifs, la directrice transmettra les informations à l'inspectrice de la circonscription.

## 5. Projets pédagogiques

- Projets sportifs des cycles 2 et 3 :

- Cycle 2 : GS/CP et CP/CE1 iront à la rencontre « jeux collectifs » à Oiseau le Petit le 29 mars.

Les GS, les CP et les CE1 bénéficieront de 10 séances à la piscine à partir du 16 mars. Les GS et les CP iront à la piscine les vendredis matins avec Mme Chevallier et Mme Fresneau. Les CE1 iront les vendredis après-midi avec Mme Paumier.

- Cycle 3 :

CM1 : les élèves bénéficieront de 10 séances à la piscine, les vendredis après-midi avec Mr Huet.

CM2 : la classe continue les séances à la patinoire.

Les CE2/CM1/CM2 se sont inscrits à deux rencontres sportives : en orientation et en decathlon. La rencontre Decathlon aura lieu à Arçonnay le 14 juin.

Les enseignants de cycle 3 feront participer leurs élèves à la course Alençon/Médavy le 31 mars.

Comme les années précédentes, nous organisons un Enduro d'école, le mardi 13 mars.

- Animations de la Bibliothèque d'Alençon sur le thème du jardin:

CM2 : vendredi 27 avril 10h30 et vendredi 11 mai 10h30 : « Le concombre démasqué »

CM1 : Vendredi 4 mai 10h30 ou Vendredi 30 mars 10h30 « Lectures en tous sens »

CE2 : Vendredi 4 mai 10h30 ou Vendredi 30 mars 13h30 « Atelier d'écriture poétique »

CP/CE1 : Vendredi 23 mars 10h30 « La soupe au caillou »

GS/CP : Jeudi 29 mars 10h30 « Le potager de Lili »

GS : jeudi 31 mai 10h30 « Lectures en tous sens »

- Projet « Jardins » :

Cette année, l'ensemble des classes de l'école travaille sur le thème des « jardins ».

- Des plantations dans le jardin de l'école, côté maternelle et élémentaire ont été faites, elles ont subi aussi le grand froid. Nous allons entrer vraiment dans les saisons les plus intéressantes pour jardiner.

- Nous avons eu la visite d'un intervenant sur l'école pour parler des oiseaux des jardins et suite à son intervention, nous allons poser des abris pour mésanges et rouge-gorges sur l'école.

- Un projet musical concernant les classes de GS/CP, CP/CE1 et CE2 prend forme tous les 15 jours avec l'intervention de Frédérique Lamiré, dumiste du Conservatoire d'Alençon.

- Les classes de l'école doivent se rendre chez Mr Coulon, horticulteur et paysagiste sur Saint-Paterne.
- Les sorties en lien avec ce thème, sont réservées.
- Les classes de PS/MS/GS/CP iront à la Ferme pédagogique de Savigné-l'évêque, pour participer à des ateliers de maraîchage. Il y aura 2 dates de sorties, une concernant les classes de Mme Hamelin et Mme Chevallier, l'autre concernant la classe de Mme Fossé et les CP de Mme Paumier. Sorties prévues les 12 et 15 juin sur le temps scolaire.
- Les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 iront aux Jardins de Chaumont-sur-Loire le 15 juin, visiteront les jardins et participeront à un atelier intitulé « Jardins des délires et des délices ». La sortie se déroulera sur la journée, avec un départ à 8 heures au plus tard de l'école et un retour vers 20 heures.

### Horaires de la garderie et du centre de loisirs

Une question de parents soumet le sujet au Conseil d'école.

« Pourquoi les horaires de garderie ne sont pas assurés jusqu'à 18h30 ?

Beaucoup de parents finissent à 18h. Dans les petites communes, la garderie est ouverte jusqu'à 18h30 (Fyé, Oisseau le Petit...)

Même question pour le centre loisirs qui ferme à 17h30 le mercredi ? »

« Quelles solutions ? »

La mairie prend note et va réfléchir à la question posée. Mr Mercier transmettra cette question à la municipalité.

Fin du conseil d'école à 19 heures.

La directrice

